

F012 Renforcement de l'utilisation des énergies renouvelables, à travers l'élaboration d'un schéma directeur

Programmation

Périmètre
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
Exigence
Exigence 1 : Combattre les dérèglements climatiques et les nuisances
Objectifs
<p>Afin de mettre en œuvre son ambition de politique environnementale, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre souhaite que l'utilisation des énergies renouvelables et de récupération (ENR&R) augmente au sein de son territoire. En effet, ces énergies respectueuses de l'environnement permettent à la fois une durabilité de la ressource et une maîtrise à terme du coût de l'énergie pour les consommateurs.</p> <p>L'élaboration d'un schéma directeur est l'outil opérationnel retenu pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • améliorer la connaissance des différentes filières et des installations d'ENR&R ; • contribuer à l'animation inter-opérateurs des différents réseaux de chaleur ; • accompagner et encourager le développement d'outils de production d'ENR&R, du logement à l'opération d'aménagement.
Description de l'action
<p><u>Prefiguration de l'action :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • réalisation d'une étude préparatoire à l'élaboration du schéma visant à identifier les besoins et les capacités du territoire ; • création d'un réseau d'acteurs intervenant dans les différents secteurs des ENR&R, qu'ils soient de nature publique ou privée. <p><u>Elaboration du schéma :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • réaliser un état des lieux de la situation des outils de production d'énergie renouvelable actuels (dont cartographie de système d'informations géographiques - SIG) ; • identifier les potentiels de développement des différentes ENR&R ; • mettre en place un protocole technique visant à soutenir les projets sur le territoire ; • renforcer la présence des ENR&R dans le patrimoine géré par les collectivités. <p><u>Suivi et mise en œuvre du schéma :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • contribuer au schéma métropolitain des énergies ; • contribuer à l'élaboration du volet énergie du futur plan local d'urbanisme intercommunal ; • intégration des ENR&R dans les constructions neuves et la rénovation ; • contribuer au fléchage des financements (subventions, contrats, etc.).
Pilotage
<p>L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est lanceur de la réflexion avec les communes</p> <p>Compétence aménagement : EPT Compétence environnement, maîtrise de l'énergie : Métropole du Grand Paris</p> <p>Compétence énergie, distribution, production chaleur : gestionnaires de réseaux de chaleurs</p>
Partenaires
<p>Métropole du Grand Paris Départements du Val-de-Marne et de l'Essonne Région Île-de-France Gestionnaires des réseaux de chaleur</p>

Temporalité
Court terme
Actions en lien
F008 : Elaboration du plan local d'urbanisme intercommunal F010 : Elaboration et suivi de la politique environnementale du territoire (PCAET) F013 : Amélioration de la performance énergétique du bâti